

16 mai 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le seize mai, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Saint-Fulgent – Les Essarts, dûment convoqué le 10 mai 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky DALLEY, Président.

Date d'affichage de la convocation : 10 mai 2024

Présents : **Bazoges-en-Pailers** : Jean-François YOU – **Les Brouzils** : Jacqueline BLAIN, Pascal CAILLE, Emilie DUPREY – **Chauché** : Myriam BARON, Alain BONNAUD, Christian MERLET – **Chavagnes-en-Pailers** : Xavier BILLAUD, Annie MICHAUD, Stéphanie VALIN – **La Copechagnière** : Annie NICOLLEAU – **Essarts en Bocage** : ALATARE Frédéric, Marie CHARDONNEAU, Christophe ENFRIN, Caroline GILBERT, Lucie LUCAS, Joël MERCIER, Ghislaine ROUSSEAU – **La Merlatière** : Philippe BELY – **L'Oie** : Jean-Pierre RATOUIT – **La Rabatelière** : Jérôme CARVALHO – **Saint-André-Goule-d'Oie** : Jacky DALLEY, Catherine SOULARD – **Sainte-Florence** : Christelle GRÉAU – **Saint-Fulgent** : Marylène DRAPEAU, Hugo FRANCOIS, Jean-Luc GAUTRON, Sophie MANDIN.

Excusés : **Essarts en Bocage** : Nathalie BODET pouvoir à Caroline GILBERT – **Chavagnes-en-Pailers** : Eric SALAÛN pouvoir à Jacky DALLEY

Secrétaire de séance : Marylène DRAPEAU

En exercice : 30
Présents : 28
Votants : 30
Quorum : 16

N° 149-24 – Avenants au marché de travaux pour la rénovation de l'ancien presbytère en logements collectifs et ateliers sur la commune de Chauché

Considérant que les travaux de rénovation ont débuté en octobre 2022 et des modifications de travaux vont avoir lieu sur certains lots.

Considérant que des avenants ont déjà été passés pour un montant total de 24 753.69 € HT.

Considérant que les besoins de l'Outil en main d'aménager les espaces extérieurs et un faux-plafond dans les ateliers, il convient de rédiger des avenants pour les lots suivants :

- Lot n°1B – Gros-œuvre – MORISSET : un avenant en plus-value de 10 745.95 € HT doit être passé pour la réalisation d'un revêtement de voirie en bi-couche compris bordures et bandes gravillonnées
- Lot n°06 – Cloisons sèches / Plafonds – MENUISERIE GODARD : un avenant en plus-value de 1 499.49 € HT doit être passé pour la réalisation de plafonds suspendus dans les 2 ateliers
- Lot n°09 – Electricité – R&D ENERGIES : un avenant en plus-value de 83.00 € HT doit être passé pour :
 - Une alimentation électrique dans le local vélo pour une plus-value de 83.00 € HT
 - Le remplacement des plafonniers LED par des dalles LED encastrées dans les 2 ateliers, sans incidence financière

Soit un montant global d'avenants de + 37 082.13 € HT (soit un total d'avenants cumulés de + 5.30% des marchés).

Après délibération, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **D'approuver les avenants proposés ci-dessus,**
- **D'autoriser Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement le 1er Vice-président, à signer les pièces du marché.**



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 30 mai 2024

Le Président,
Jacky DALLEY